

Certificat d'authenticité

Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier-expert auprès du parquet de Bruxelles examine ce jour un archet de violoncelle ; je certifie qu'il est une œuvre authentique de l'école française et originale dans toutes ses parties principales de l'archetier :

François LUPOT fils vers 1825

La baguette de cet archet est rabotée ronde dans un bois de pernambouc de couleur marron brun. À noter une pièce d'origine dans le premier tiers de la baguette. La tête carrée, avec des chanfreins réguliers est le modèle très élégant bien connu de cet auteur. La hausse, en ébène et argent, est classique avec talon rond et simple grain, le passant a été refait à neuf. Son bouton est à viroles argent montées sur ébène.

Intéressant spécimen par ce maître archetier réputé de la prestigieuse école parisienne de la première moitié du 19^{ème} siècle. Photos jointes.

Bruxelles, ce 3 mars 2022.



Certificat numéro -22157-

